

30 juin 2016 -13:49

Nouveau pictogramme sur les lingettes : A ne pas jeter dans les toilettes !

A partir du 1er juillet 2016, un nouveau pictogramme devra figurer sur l'emballage des lingettes qui ne peuvent être jetées dans les toilettes.

Les canalisations et les pompes des systèmes d'épuration de l'eau sont, de plus en plus, bouchées par des lingettes qui sont jetées dans les toilettes alors qu'elles ne sont pas destinées à cela. Le coût annuel du débouchage et de réparation des pompes endommagées est estimé à 3 millions d'euros ; un coût qui se répercute sur le prix de l'eau à charge des consommateurs belges. De plus, ces colmatages provoquent des rejets d'eaux usées dans le milieu naturel et accroissent la pollution des cours d'eau et des mers.

Avec ce nouveau pictogramme, le consommateur sait directement quel type de lingettes il achète. Lorsque le pictogramme figure sur l'emballage, les lingettes doivent être jetées dans la poubelle ! On trouve également, sur le marché, des lingettes humides prévues pour être jetées dans les toilettes. Celles-ci ont une composition différente. Elles se désintègrent rapidement (elles se dispersent en très petits morceaux) et sont biodégradables. L'arrêté royal définit les caractéristiques de la désintégration rapide et de la biodégradabilité des lingettes qui peuvent être évacuées par les toilettes.

La Ministre Marghem a pris cette initiative à la demande des épurateurs d'eau usée des trois Régions et en concertation avec les producteurs. « Cette mesure, demandée par les épurateurs régionaux, entrait dans le cadre de ma compétence fédérale de mise sur le marché des produits. Je veux continuer à travailler avec l'ensemble des acteurs pour répondre le plus efficacement possible aux enjeux environnementaux. » souligne Marie Christine Marghem.

Infos: Vinciane Charlier, parole du SPF Santé publique, Sécurité de le Chaîne alimentaire et Environnement: 0475/93 92 71

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be